

CHAMPIONNAT REGIONAL 1ère Division NOUVELLE-AQUITAINE DE PECHE MIXTE 2021

Canal de Garonne à Buzet sur Baïse

7 et 8 mai 2022



CHAMPIONNAT ORGANISE PAR : Le Comité Départemental des Pêches Sportives du Lot et Garonne

Et avec le concours de :

La Fédération Française de Pêche Sportive commission Eau Douce La Fédération de Pêche du Lot et Garonne L'AAPPMA de Buzet sur Baïse

La mairie de Buzet sur Baïse



LE LIEU DE PÊCHE:

Ce championnat se déroule sur le canal latéral à la Garonne, canal de 193 km qui est le prolongement du canal du midi qui relie Toulouse à Castet en Dorthe. Celui-ci est navigable et le tourisme fluvial y est important , notamment à Buzet sur Baïse où se trouve un port et une capitainerie.

Le secteur utilisé pour le championnat se trouve en amont du port, traverser le parking du port, puis traverser le pont en dessus de l'écluse de la Baïse en empruntant une petite route qui longe le canal.

Attention cette route est très empruntée par des randonneurs cyclistes et pédestres, donc roulez doucement. Faites 200 à 300 m, vous verrez les postes de pêche sur ce secteur que nous appelons communément dans le cd47, « secteur sauvage ».

Vous pouvez vous stationner au bord de la route (côté canal obligatoirment) en vous serrant au maximum, quelques véhicules de riverains empruntent cette route pour information.

Pêchez au maximum avec une canne de 11m50 pour des raisons de sécurité.

Pour les entraînements, l'accès au canal est libre sous conditions de posséder la carte de pêche et le timbre halieutique.

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

Manche n°1 Samedi 7 mai:

- Accueil et pointage des licences à partir de 10h30 sur le parking du port au petit kiosque.
- Tirage au sort 11h00.
- Début des contrôles à 13h00.
- Pêche de 14h00 à 17h00.

Manche n°2 Dimanche 8 mai:

- Rendez-vous à 06h45
- Tirage de la grille à 7h00.
- Début des contrôles à 8h00.
- Pêche de 9h00 à 12h00.

Manche n°3 Dimanche 8 mai:

- Accès au box à 13h30.
- Début des contrôles à 14h30.
- Pêche de 15h30 à 18h30.
- Proclamation des résultats vers 19H30 au kiosque parking du port.

REGLEMENTATION DU CHAMPIONNAT

Réglementation FFPSED

Classement par secteur.

Amorce 8 litres

Esches 1 litre: dont 1/2 litre de fouillis maximum dont 1/4 litre de vers de vase maximum

dont 1/2 litre de vers de terre (non coupés) maximum.

Cannes limitées à 11m50 (pour des raisons de sécurité), moulinet autorisé.

La pêche du carnassier est ouverte, la réglementation de taille en vigueur est :

Brochet: 60cmSandre: 50cmBlack bass: 30cmAnguille interdite

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

BUVETTE ET SANDWICHES PREVUS DURANT TOUT LE CHAMPIONNAT (Formule à 6 euros à précommander lors de votre inscription de préférence) :

2 sandwichs par pêcheurs (jambon/pâté/rillette/fromage) + 1 boisson au choix (coca, ice tea, fanta, eau...)

RESPONSABLES CHAMPIONNAT:

PORTIER Laurent, tel : 0681395158 MAIGNIEZ Manuel, tel : 0645978400

En cas de forfait:

AURIAULT Philippe tel: 05 49 45 98 45 philippe.auriault0499@orange.fr

POUR INFORMATION : Un concours de pêche sera organisé le dimanche 1er mai 2021 , le programme se trouve ci-après.

CONCOURS DE PÊCHE A Buzet sur Baïse

Organisé par le Comité départemental de Pêche Sportive au Coup du Lot et Garonne, avec l'aimable autorisation de l'AAPPMA de Buzet sur Baïse

Dimanche 1er Mai 2022

Sur le canal de Garonne

Rendez-vous sur place à 9H30 Tirage au sort à 10H00 Pêche de 12H00 à 16H00 Palmarès à 17H00

Règlementation:

Concours comptant pour le critérium du Lot et Garonne Concours ouvert à tous Pêche mixte, canne limitée à 11m50. Limitations 11 d'esches dont ½ de fouillis maximum 8 litres d'amorce, classement au poids.

Inscriptions:

10 euros par personne, gratuit pour les jeunes de 16 ans et moins, Remise des inscriptions au premier tiers des classés plus dotation en amorce.

Inscriptions auprès de : Laurent PORTIER tel : 0681395158 par sms